

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### Du 29 mars 2023

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M CODECCO Didier	X			
M le Second adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice		X	A-L. FERRAND	
Mme CAVAILLE Céline	X			
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne		X	E. PAYRASTRE	
Mme PAYRASTRE Elisabeth	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique		X	C. CROUX	

Horaire de séance :

Ouverture de séance :  
21h00

Clôture de séance :  
23h00

Prochain Conseil :  
13 avril 2023

Liste des observateurs :

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 15 février 2023
2. Délibération ESIT - Participation aux frais de fonctionnement 2023 école de Tarabel
3. Délibération ESIT - Recrutement d'un agent contractuel 20h/semaine
4. Délibération subventions municipales 2023
5. Délibération Taux imposition 2023
6. Planning gestion salle des fêtes
7. Point urbanisme
8. Comptes rendus des réunions intercommunales
9. Questions diverses

## Compte rendu de séance :

### 1. Approbation CR du conseil municipal

Le compte rendu du conseil municipal du 15 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Délibération ESIT - Participation aux frais de fonctionnement 2023 école de Tarabel

Participation des communes :

COMMUNES	NBRE ELEVES	COUT PAR ELEVE	MONTANT PART FONCT	DETTE HABITANT	Déficit ESIT	TOTAL DU PAR COMMUNE
<b>CARAGOUDES</b> 230 habitants	20	1563	31260	6111	5471	42 842
<b>MAUREVILLE</b> 317 habitants	13	1563	20319	8422	7540	36 281
<b>MOURVILLES BASSES</b> 84 hab	4	1563	6 252	2 231	1998	10 481
<b>SEGREVILLE</b> 339 habitants	32	1563	50 016	9007	8063	67 086
<b>TARABEL</b> 597 habitants	81	1563	126 603	15 862	14200	156 665
<b>TOUTENS</b> 409 habitants	40	1563	62 520	10 867	9728	83 115
<b>TOTAL</b> 1976 habitants	190		296 970	52 500	47 000	396 470

Soit un coût par élève pour Maureville de 2 790, 84€.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

### 3. Délibération ESIT - Recrutement d'un agent contractuel 20h/semaine

Nécessité de recruter un agent contractuel de 20 h par semaine pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité sur le temps périscolaire Ecole de Tarabel.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11		

## 4. Délibération subventions municipales 2023

Propositions de subventions :

- Mieux vivre chez soi 110 €
- ACVA 23 €
- Chasse Maurévilloise 250 €
- Belote Maurévilloise 250 €
- CCJA CARAMAN 23 €
- Comité de fêtes de Maureville 3 000 €
- FNACA 30 €
- FNATH secteur Caraman 30 €
- Gymnastique Maurévilloise 250 €
- Les Répoupets 100 €
- Sapeurs-Pompiers de Caraman 120 €

Total des subventions : 4 186 €

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Deux élus ne prennent pas part au vote suite à leur participation dans certaines associations.

## 5. Délibération Taux imposition 2023

Situation actuelle :

	Taux 2022	Base 2022	Produit 2022
TFB	28,90%	258 200	74 620 €
TFNB	48,50%	34 500	16 733 €
TH			- €
			<b>91 352 €</b>

	Taux 2023	Base 2023	Produit 2023
	28,90%	278 800	80 573 €
	48,50%	36 900	17 897 €
	8,10%	9 265	750 €
			<b>99 220 €</b>

Effet du Coefficient correcteur - 17 676 €  
 Allocations compensatrices 3 144 €

- 19 086 €  
 2 331 €

76 820 €

82 465 €

Quelques éléments pour prendre cette délibération :

- Dotation Globale de Fonctionnement stable.
- Revalorisation des valeurs locatives de 1,07 % en 2023 (1,034 % en 2022).
- Frais de participation Ecole en baisse par rapport au nombre d'enfants mais coût/élève + élevé.
- Capacité d'autofinancement de la commune en hausse.
- Plus de ligne d'emprunt en 2023.
- Perte du FPIC probablement en 2023 et augmentation masse salariale et indemnités élus (revalorisation point d'indice).
- Inflation à hauteur de 5 %.
- Hausse des coûts énergétiques pour les ménages et collectivités.
- Participation aux syndicats en hausse + prise en charge frais épareuse + enveloppe pool routier pour 2024 à prévoir.

Proposition de maintien des taux actuels ou de baisser les taux 2023 selon les 3 simulations suivantes :

▪ Simulation 1 :

	Taux retenus avec les règles de lien et de taux maximum	Base 2023	Produit 2023
TFB	28,00%	278 800	<b>78 064 €</b>
TFNB	46,99%	36 900	<b>17 339 €</b>
TH	7,60%	9 265	<b>704 €</b>
			<b>96 107 €</b>

Effet du Coefficient correcteur - 19 086 €  
 Allocations compensatrices 2 331 €

Total : 79 352 €

▪ Simulation 2 :

	Taux retenus avec les règles de lien et de taux maximum	Base 2023	Produit 2023
TFB	27,0%	278 800	<b>75 276 €</b>
TFNB	45,3%	36 900	<b>16 719 €</b>
TH	7,1%	9 265	<b>658 €</b>
			<b>92 653 €</b>

Effet du Coefficient correcteur - 19 086 €  
 Allocations compensatrices 2 331 €

75 898 €

▪ Simulation 3 :

	Taux retenus avec les règles de lien et de taux maximum	Base 2023	Produit 2023
TFB	27,0%	278 800	<b>75 276 €</b>
TFNB	45,0%	36 900	<b>16 605 €</b>
TH	7,1%	9 265	<b>658 €</b>
			<b>92 539 €</b>

Effet du Coefficient correcteur - 19 086 €  
 Allocations compensatrices 2 331 €

Total : 75 784 €

Le conseil municipal approuve la délibération pour la simulation 3, soit :

TFB : 27, 00 %

TFNB : 45, 00 %

TH : 7, 10 %

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11		

## Planning gestion salle des fêtes

Mois	Titulaire	Suppléant
Avril 2023	Damien	Philippe
Mai 2023	Béatrice	Damien
Juin 2023	Sébastien	Didier
Juillet 2023	Céline	Sébastien
Aout 2023	Didier	Béatrice
Septembre 2023	Anne Lise	Céline
Octobre 2023	Babeth	Anne Lise
Novembre 2023	Dominique	Babeth
Décembre 2023	Philippe	Dominique
Janvier 2024	Laurianne	Philippe
Février 2024	Sébastien	Laurianne

## 6. Point urbanisme

- Suite proposition du président Terres du Lauragais et décision du préfet et de la DGFIP : Pas de reversement de la Taxe d'Aménagement à la CCTL pour l'année 2023.
- Le délibéré du Tribunal Administratif de Nîmes donne raison à la commune, mais rejette le versement d'indemnité par la partie adverse à la Mairie. En attente d'un recours éventuel (délai de 2 mois) avant décision définitive.
- Annulation et remplacement de la délibération de la Taxe d'Aménagement majorée avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. En attente du retour de l'assistance juridique de l'HGI.
- Bornage du futur lotissement réalisé.
- Préparation de l'acquisition du foncier communal.
- Annulation de 2 permis de construire sur le quartier La Justice suite au refus du financement pour le projet.
- Analyse prestation urbanisme sous-traité à URBADOC :
  - PC moins chers mais DP plus onéreuses.
  - Surcharge de travail pour le cabinet si intégration de la commune de Maureville par rapport au futur lotissement.
  - Rédaction arrêté autorisation urbanisme pas détaillée comme service urbanisme Terres du Lauragais = source de contentieux.
  - Permanence ½ journée par semaine à la mairie de Caraman.

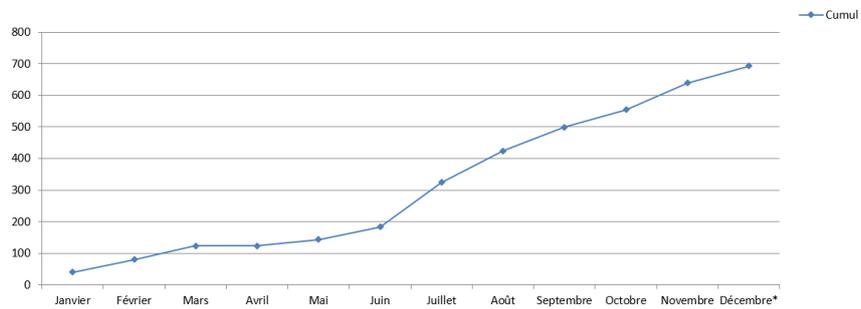
## 7. Comptes rendus des réunions intercommunales

- SIPOM
  - Bilan financier de fonctionnement équilibré autour de 6 500 000 € et d'investissement (dépense 721 000 € / recette 989 000 €).
  - Budget primitif 2023 de fonctionnement 8 276 000 € et d'investissement 1 226 000 €.
  - Le taux de la taxe des ordures ménagères passe de 11. 60 % à 11. 65 % pour Maureville.
  - Présentation du bilan activités 2022.
- Conseil communautaire Terres du Lauragais - 07 mars
  - Vote Compte Administratif et Budget Office de Tourisme.
  - Vote Fond l'Occal Boulanger : octroi d'une enveloppe de 30 000 €.
  - Présentation état des indemnités perçues individuellement par le Président et les Vice-Présidents.
  - Débat d'Orientation Budgétaire.
  - Délégation de compétence de services de covoiturage en vue d'expérimentation avec la région Occitanie : mise en place de lignes de covoiturage.
  - Motion relative à la fermeture de classes sur plusieurs communes des Terres du Lauragais.
  - Recrutement de personnel par contrat à durée déterminée département Petite Enfance : 4 postes suite accroissement temporaire d'activité.
- Conseil communautaire Terres du Lauragais - 28 mars
  - Vote des Comptes Administratifs et Budget Zones d'Activités.
  - Installation et exploitation d'une centrale photovoltaïque sur une zone intercommunale en friche par un opérateur privé : Enercop.
  - Tableau des effectifs au 1er janvier 2023 : 305, 57 ETP (297, 6 en 2022) = augmentation ETP enfance jeunesse (ETP = Equivalent Temps Plein).
  - Convention pour le concours d'un médecin dans les structures multi-accueil secteur Nord, secteur Centre et Sud.
  - Vente des chapiteaux et podium aux communes : courrier adressé pour candidater pour l'achat des chapiteaux (3 proposés à la vente) + le podium. Vérification par un bureau de contrôle le 19/04.
- Budget Prévisionnel Communauté des communes Terres du Lauragais
  - Collecte Ordures Ménagères Secteur Centre et Sud : 2 000 000 €.
  - Budget Fonctionnement prévisionnel 2023 : 35 493 100, 69 €.
  - Budget Investissement Dépenses prévisionnel 2023 : 7 553 412, 35 € (budget initial prévu de 8 397 402, 35 €).
  - Budget Investissement Recettes prévisionnel 2023 : 6 099 136, 57 € = nécessité ligne emprunt pour équilibre.

## 8. Questions diverses

- Remerciements famille Verfeil.
- Information collecte relais Maureville 2022 :

Le Relais - Collecte des TLC - Cumul 2022



- Travaux chemin du lac : en cours.
- Préparation journée citoyenne du samedi 15 avril.
- Mise en place panneaux dénomination des voies + numérotation des habitations : voir date de réalisation.
- Organisation Fête du Printemps à Maureville avec spectacle pour les enfants le 08 Mai au niveau de l'Eglise par l'association « Les Petites Graines d'Esprit Cabane ».
- Réception ce jour des chapiteaux à la commune de Caragoudes : voir pour le stockage et identification par commune.